

Acte de baptême de Ponce, le frère jumeau d'Antoine.

l'an de grace mil sept cent treize le 19^e jour du
Mois de février le Sr Jean Cochart prêtre et Curé
de la Neuville a Maire soubsigné ay baptizé le
fils de Louis Charpentier Coquasse et de Marguerite
Fontiz ses parents et mère et Mariez ensemble et habitans
de cette paroisse auquel on a imposé le nom de Ponce
le parolier vete Jean Charpentier garçon et la mar
Ponce^{podun} fille tous deux de cette paroisse ay
Je quoy J'ay signé le present acte